

Réf: Dossier N° 015544

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OPTIVISION »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4,lot 2,ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTIVISION »

Objet :
-Ophtalmologie
-Fabrication et vente de lunette
-Vente de monture
-Achat et vente de materiel optique

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4,lot 2,ilot 23

Dirigeant(s) : M MERPHY STEPHANE NADIM (GÉRANT), Mlle ZHANG HONG (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02643 du 23/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18618/GTCA/RC/2021 du 23/07/2021

